

Programme du volet CTT de l'IEVP relatif au bassin méditerranéen

Dotation totale (2007-2013): 173 607 millions d'euros

Régions éligibles:

Algérie: Tlemcen, Aïn Témouchent, Oran, Mostaganem, Chlef, Tipaza, Alger, Boumerdès, Tizi Ouzou, Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El Taref

Autorité Palestinienne: tout le pays

Chypre: tout le pays

Egypte: Marsa Matruh, Al Iskandryah, Al Buhayrah, Kafr ash Shaykh, Ad Daqahliyah, Dumyat, Ash Sharquiyah, Al Isma'iliyah, Bur Sa'id, Shamal Sina'4

Espagne: Andalucía, Cataluña, Comunidad Valenciana, Murcia, Islas Baleares, Ceuta, Melilla

France: Corse, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur

Grèce: Anatoliki Makedonia - Thraki, Kentriki Makedonia, Thessalia, Ipeiros, Ionia Nisia, Dytiki Ellada,

Stereia Ellada, Peloponnisos, Attiki, Voreio Aigaio, Notio Aigaio, Kriti

Israël: tout le pays

Italie: Basilicata, Calabria, Campania, Lazio, Liguria, Puglia, Sardegna, Sicilia, Toscana

Jordanie: Irbid, Al-Balga, Madaba, Al-Karak, Al- Trafila, Al-Aqaba

Liban: tout le pays

Libye: Nuquat Al Kharms, Al Zawia, Al Aziziyah, Tarabulus, Tarunah, Al Khons, Zeleitin, Misurata, Sawfajin, Surt, Ajdabiya, Banghazi, Al Fatah, Al Jabal Al Akhdar, Damah, Tubruq

Malte: tout le pays

Maroc: Oriental, Taza-Al Hoceima-Taounate, Tanger-Tétouan

Portugal: Algarve

Royaume-Uni: Gibraltar

Syrie: Latakia, Tartous

Tunisie: Médenine, Gabès, Sfax, Mahdia, Monastir, Sousse, Nabeul, Ben Arous, Tunis, Ariana, Bizerte, Béja, Jendouba

Turquie: Tekirda•, Bal•kesir, Izmir, Ayd•n, Antalya, Adana, Hatay

Autorité de gestion: Région de Sardaigne, Italie

Les pays participants à ce programme ont défini l'objectif général suivant pour le programme:
"Contribuer à promouvoir le processus de coopération durable et harmonieuse au niveau du Bassin de la Méditerranée en traitant les défis communs et en valorisant ses potentialités endogènes."

En cohérence avec cet objectif, les pays participants ont défini ensemble les quatre priorités spécifiques suivantes pour le processus de coopération dans la région méditerranéenne:

Priorités du programme:

1. Promotion du développement socio-économique et renforcement des territoires:

- Soutien à l'innovation et à la recherche en appui aux processus de développement local des pays du bassin méditerranéen;
- Renforcement des filières économiques en mettant en synergie les potentiels des pays du bassin méditerranéen;
- Renforcement des stratégies nationales de planification territoriale en intégrant les différentes échelles et promotion d'un développement socio-économique équilibré et durable.

2. Promotion de la durabilité environnementale au niveau du Bassin

- Prévention et réduction des facteurs de risque pour l'environnement et valorisation du patrimoine naturel commun;

- Promotion de l'utilisation des énergies renouvelables et amélioration de l'efficacité énergétique en contribuant à faire face, parmi d'autres défis, au changement climatique ;

3. Promotion de meilleures conditions et modalités de circulation des personnes, des marchandises et des capitaux

- Soutien aux flux de personnes entre les territoires comme moyen d'enrichissement culturel, social et économique;
- Amélioration des conditions et des modalités de circulation des marchandises et des capitaux entre les territoires.

4. Promotion du dialogue culturel et de la gouvernance locale

- Appui à la mobilité, aux échanges, à la formation et à la professionnalisation des jeunes;
- Soutien à la créativité artistique dans toutes ses expressions pour faciliter le dialogue entre les communautés;
- Amélioration des processus de gouvernance au niveau local.